DÉCISION N° 559 / 2025

confiant mandat spécial à Madame Jean-Luc BOHL

Nous soussignés, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil de l'Eurométropole de Metz a donné délégation à son Président,

Considérant l'intérêt de cette mission pour l'Eurométropole de Metz.

DÉCIDONS:

- de confier mandat spécial à Monsieur Jean-Luc BOHL, Vice-Président de l'Eurométropole de Metz, pour participer aux Journées nationales de France Urbaine qui se dérouleront les 16 et 17 octobre 2025 au Creusot.
- De prendre en charge les frais éventuels engagés dans le cadre de cette mission.

Fait à Metz, le

2 5 SEP. 2025

Le Président

Maire de Metz Conseiller Régional du Grand Est

François GROSDIDIER

Membre Honoraire du Parlement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250925-Decis559-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

